

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 2 Mai 2014
Compte-rendu

L'an deux mil quatorze, le deux mai à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal en séance ordinaire, sous la Présidence de Mme HEURTEAUX Marie-Claude, Maire

PRESENTS : Mme HEURTEAUX Marie-Claude, M. BEAUMONT François, Mme BAUDRY Nathalie, Mme BLONDEL Françoise, M. BOISSIÈRE Sébastien, M. GRIFFON Jean-Philippe, Mme MARTINS Carminda, M. MEYER Éric, Mme PORTEJOIE Sophie.

ABSENT EXCUSE : M. IMBAULT Xavier (donne pouvoir à Mme HEURTEAUX Marie-Claude)
M. CLAUSIER DEMANNOURY Vincent (donne pouvoir à M. BOISSIÈRE Sébastien)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BLONDEL Françoise

1/. Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé et signé.

2/. VOTE DU COMPTE DE GESTION 2013

VU le Compte de Gestion 2013 du Percepteur, en accord en tout point avec le Compte Administratif 2013 de la Commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité le Compte de Gestion 2013 comme suit :

- Excédent de Fonctionnement :	422 317.16 €
- Déficit d'Investissement :	74 415.80 €

Soit un résultat de clôture pour l'année 2013 de : 347 901.36 €

3/. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

VU le Compte Administratif 2013 de la Commune en accord en tout point avec le Compte de Gestion 2013 du Percepteur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte le Compte Administratif 2013 comme suit :

- Excédent de Fonctionnement :	422 317.16 €
- Déficit d'Investissement :	74 415.80 €

Soit un résultat de clôture pour l'année 2013 de : 347 901.36 €

Vote : 1 Pour, 10 Abstentions, 0 Contre

4/. VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'impositions pour l'année 2014 qui se compose comme suit :

- **Taxe d'Habitation :** **7.07 %**
- **Taxe Foncier Bâti :** **14.03 %**
- **Taxe Foncier non Bâti :** **34.38 %**

Pour un produit attendu de 86 352.00 €.

Cette somme sera inscrite au Budget Primitif 2014 à l'article 731.

5/. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité le Budget Primitif 2014 comme suit :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	595 894.72 €
RECETTES	595 894.72 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	184 715.80 €
RECETTES	184 715.80 €

6/. Phyt'eaux Juine

Le Conseil Municipal demande une étude plus approfondie.

7/. Permanence des Elections Européennes du 25 mai 2014

8H00 A 11H00	M. MEYER Éric	M. BOISSIÈRE Sébastien	Mme MARTINS Carminda
11H00 A 14H00	Mme BLONDEL Françoise	M. CLAUSIER DEMANNOURY Vincent	Mme HEURTEAUX Marie-Claude
14H00 A 17H00	Mme BAUDRY Nathalie	M. IMBAULT Xavier	M. GRIFFON Jean- Philippe
17H00 A 20H00	Mme HEURTEAUX Marie- Claude	M. BEAUMONT François	

8/. QUESTIONS DIVERSES

- Embauche d'un Adjoint Technique
- Le cahier des charges pour l'entretien de la commune est en cours

Clôture de la séance le 3 mai 2014 à 1h du matin

Le Maire,

Le Secrétaire,

Les Conseillers,